

# Dossier d'inscription Accueils de Loisirs Hiver, Printemps, juillet et Toussaint. Les Chti Bouts



## • L'enfant

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
Ecole fréquentée : .....

## • Renseignements concernant la famille

Situation familiale :  Mariés  Divorcés  Autres à préciser : .....

<u>Père :</u>	<u>Mère :</u>
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Tel. domicile : .....	Tel. domicile : .....
Tel. portable : .....	Tel. portable : .....
Tel. professionnel : .....	Tel. professionnel : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
.....	.....
Adresse mail : .....	Adresse mail : .....
WhatsApp : oui / non	

N° de sécurité sociale auquel est rattaché l'enfant : .....  
N° allocataire Caisse d'Allocations Familiales : .....  
Médecin traitant :  
Nom : .....  
Adresse : .....  
N° de téléphone : .....

## • Autorisation parentale obligatoire

Nous, soussignés .....  
Père, mère, tuteur, responsable de l'enfant.....

Autorisons l'organisateur à utiliser les photos sur lesquelles apparaîtra mon enfant à des fins d'insertion sur des brochures, sur le site du centre de loisirs et/ou support publicitaire.

Autorisons uniquement les personnes suivantes, à venir chercher notre enfant au centre : .....

## Pièces justificatives à joindre :

Dossier d'inscription rempli et signé	Justificatif de domicile
Fiche sanitaire remplie et signée, photocopie des vaccins	Justificatif de quotient CAF
Règlement intérieur signé	Attestation d'assurance
Attestation de sécurité sociale	

QUOTIENT FAMILIAL	FAMILLES COMMUNES PARTENAIRES ( RIEULAY ET W-HAMAGE)			
	1/2 journée	Journée	Forfait Semaine	Garderie
0 à 499	2,50€	4,75€	20,90€	1,50€
500 à 800	3,05€	6,00€	25,75€	1,65€
Plus de 800	3,60€	7,15€	30,45€	1,80€

QUOTIENT FAMILIAL	FAMILLES EXTERIEURES			
	1/2 journée	Journée	Forfait Semaine	Garderie
0 à 499	5,05€	9,90€	44,50€	1,50€
500 à 800	5,10€	10,00€	45,50€	1,65€
Plus de 800	5,35€	10,15€	46,50€	1,80€

<b>REPAS</b>	3,75€
<b>REPAS APPORTE</b>	1,80€

Une adhésion familiale à l'association est demandée, uniquement pour les enfants dont c'est la première inscription en 2023, ou si celle-ci doit être renouvelée (**26€** pour les familles habitant Marchiennes, Rieulay et Wandignies-Hamage, **42€** pour les autres communes)

**Date et signature des parents :**